

## Aux clients qui logent à Solalex (parking la nuit)

Le stationnement n'est pas autorisé sur le parking de Cergnement la nuit de 24h à 7h. Si vous venez en voiture, deux possibilités s'offrent à vous:

1/ Réserver l'une des 5 places le long de la route juste avant le parking de Cergnement. Le stationnement est payant mais vous pouvez y rester la nuit. Pour réserver, contacter le Miroir d'Argentine ou le Refuge de Solalex.

2/ Stationner gratuitement au parking des Châbles, vers le restaurant l'Ancolie. Il se situe à 1km environ du départ des sentiers de randonnées vous permettant de rejoindre Solalex, nous vous déconseillons d'emprunter à pied ce tronçon dangereux. Ainsi un bus TPC (lignes 145 ou 165) vous permettent de rejoindre Cergnement en toute sécurité.

Les personnes à mobilités réduites peuvent prendre contact au préalable avec le service du stationnement de Gryon au tél. 079 937.43.40.

